



Porte électrique de garage descendue sur voiture locataire

Par **Sedial**, le **24/06/2013** à **21:22**

Bonjour

J aurais besoin de savoir a qui incombe la responsabilité sur le fait suivant :

Nous avons acquis un appartement avec box en Sous sol.

Ma locataire a fait des manœuvres pour se garer et la porte électrique a continué à descendre alors qu' elle se trouvait en dessous.

2 points :

Il ne semble qu'il y ait de détecteur de présence et que la temporisation soit trop courte.

Le montant de sa voiture est abîmé

Qui est porté pour responsable ?

Merci de vos renseignements

Sedial

Par **youris**, le **24/06/2013** à **22:58**

bjr,

le responsable des dommages est la personne qui est propriétaire de la porte (soit la copropriété, soit vous) qui pourra mettre en cause le responsable de l'entretien de cette porte.

cdt